

Fiche de renseignements

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

Professeur-e ordinaire (100%) en sociologie économique

Caractéristiques du poste : Domaines de recherche : recherche de niveau international dans le champ de la sociologie économique ; spécialisations possibles : sociologie des marchés et des institutions économiques, sociologie de la société et économie numérique, sociologie du travail et de l'emploi, sociologie de la consommation. Domaine d'enseignement : Sociologie économique, sociologie générale et méthodologie de la recherche quantitative et/ou qualitative au niveau BA et MA. La charge d'enseignement s'élève à 7 périodes de 45 minutes par semaine, chaque semestre. Encadrement de mémoires et de thèses. Rattachement à l'Institut de sociologie. Il sera attendu que les travaux du candidat ou de la candidate puissent contribuer au pôle de recherche national *NCCR On the move* de l'Université.

Exigences : La personne candidate être titulaire d'un doctorat et avoir un dossier de publications de haut niveau et d'excellentes compétences en matière d'enseignement. La langue d'enseignement est le français. Les non-francophones doivent être en mesure d'enseigner en français après une période de 2 ans.

Rattachement : la professeure ou le professeur sera rattaché-e à l'Institut de sociologie en Faculté des lettres et sciences humaines.

Cahier des charges :

- Enseignement : 7 heures hebdomadaires à répartir entre le BA et le MA
 - 2-3h cours et séminaire niveau bachelor, dans le cadre du pilier sociologie ;
 - 4-5h cours et séminaire niveau master, dans le cadre du pilier sociologie du master en sciences sociales et du master innovation et société.
- Encadrement : Participation à l'encadrement des étudiant-e-s et des collaborateurs et collaboratrices scientifiques, en particulier sous la forme de direction de mémoires et de thèses de doctorat.
- Recherche : Développement de recherches personnelles en sociologie économique ; lancement de recherches collectives financées par des fonds de tiers ; participation aux recherches et aux activités scientifiques de l'Institut de sociologie, de la MAPS, du *NCCR On the move* et de la FLSH ; organisation de manifestations scientifiques ; insertion dans les réseaux scientifiques nationaux (programmes doctoraux en particulier) et internationaux ; contribution au rayonnement de l'Université, de la FLSH, de la MAPS et de l'Institut de sociologie par la promotion de la recherche dans son domaine d'expertise.
- Administration : Participation à l'administration de l'Institut de sociologie, de la MAPS et de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Inventaire des moyens à disposition :

- un poste d'assistant-e-doctorant-e (100%) ;
- accès aux services de secrétariat de l'Institut de sociologie ;
- accès aux services des assistant.e.s-étudiant.e.s de l'Institut de sociologie ;
- budget de fonctionnement BSM (attribué à l'Institut et au poste) ;
- budget bibliothèque (attribué à l'Institut).

Nomination : Pour la ou le professeur-e ordinaire (100%) : la professeure ou le professeur est nommé-e d'abord pour une durée de quatre ans, éventuellement prolongée de deux ans. Après cette période, la confirmation de la nomination pour une durée indéterminée se fait sur la base d'une évaluation. La professeure ou le professeur est soumis-e à une procédure d'évaluation tous les six ans.

Traitement : Professeur ordinaire (100%) : <https://www.unine.ch/srh/professeur-e-s-categorie-a>.

Entrée en fonction : 1er août 2021 (ou à convenir).

Délaï d'envoi des candidatures : 31 août 2020.

Candidature : Les candidatures sont à déposer sur le site www.unine.ch/candis (réf. FLSH-Sociologie) en un seul fichier pdf. Le dossier comprendra une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, les copies des titres obtenus, une liste de publications, une esquisse des recherches et enseignements envisagés et de la vision scientifique que la personne candidate souhaite développer (3 pages au plus) et une liste de trois expert-e-s capables d'évaluer les compétences scientifiques de la personne candidate. L'envoi de publications sera demandé dans un deuxième temps.

Renseignements : D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du président du comité de recrutement, Prof. Christian Suter (christian.suter@unine.ch) ou du Doyen de la Faculté, Prof. Pierre Alain Mariaux (doyen.lettres@unine.ch), ainsi que sur le site de la Faculté (<http://www.unine.ch/lettres/home.html>) et de l'Institut de sociologie (<http://www.unine.ch/socio/accueil>).

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.